

**Compte rendu SOMMAIRE**  
**de la réunion du conseil municipal**  
**Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le premier décembre à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le vingt-cinq novembre, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Maire.

**Etaient présents** : M. Hazard, M. Goeuriot, Mme Brabant, M. Stcherbinine, Mme Prot, M. Weisse, Mme De Palma-Ancel, M. Griggio, Mme Dumont, M. Scotti, Mme Ronga, M. Ducrocq, M. Laurent, Mme Pinna, Mme Collignon, M. Jacquinot, M. Dehand, Mme Berrehli, Mme Watrin, M. Colautti, M. Thomas, Mme Gretz, Mme Ghewy, M. Weiten, Mme Renaud, Mme Boyer, M. Cormont, M. Prot, Mme Quencez

**Absents et excusés** : M. Cortial, Mme Jacquinet, M. Régent, M. Fléaux

**Ont délégué leur droit de vote** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- M. Cortial à Mme Dumont
- Mme Jacquinet à M. Scotti
- M. Régent à M. Cormont

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal désigne Mme Ghewy, Conseiller Municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et M. Kessel, Directeur Général des Services, comme auxiliaire du secrétaire de séance.

**14-1003 - 1.1.1 Groupement de commandes pour le marché d'assurance -risques statutaires - 2015-2016**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **autorise** Monsieur le Maire à constituer un groupement de commandes pour le marché d'assurance – risques statutaires 2015 - 2016 entre la Communauté de Communes de Verdun, la Ville de Verdun et le Centre communal d'action sociale de Verdun.

**14-1004 - 5.2.3 - Modification du nombre de représentants aux conseils d'administration des lycées**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **désigne** les représentants suivants au sein des lycées suivants :

Lycée Marguerite : Yvonne COLLIGNON  
Lycée Alain Fournier : Marie Jeanne DUMONT  
Lycée Freyssinet : Yvon SCOTTI

**14-1005 – 6.1.9 - Régie horodateurs et vente de cartes vertes – Décharge de responsabilité et remise gracieuse au régisseur**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **accepte** la décharge de responsabilité et la remise gracieuse au régisseur suite à la disparition de 257,10 € dans la caisse de la régie de recettes des horodateurs.

#### **14-1006 – 7.2.1 - Commission Communale des Impôts directs**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **accepte** la liste des personnes (communiquée en séance) qui sera présentée à l'administration fiscale chargée de la désignation des représentants à la CCID et donne à Monsieur le Maire, tout pouvoir, pour intervenir ou pour signer tout document pour mener à bien cette affaire.

#### **14-1007 - 7.5 - Répartition de la participation financière versée par le Conseil Général de la Meuse dans le cadre de la mise à disposition d'équipements sportifs auprès des collèges BARRES et BUVIGNIER**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **moins 4 abstentions** (M. Weiten, Mme Renaud, Mme Boyer, Mme Quencez) **accepte** le reversement par la Communauté de Communes de Verdun à la Ville de Verdun d'un montant de 3 683,85€ au titre de la participation du département pour l'utilisation de la Salle d'Evolution de CHANTERAINNE par les élèves des collèges Barrès et Buvignier.

#### **14-1008 - 7.5.3 - Conventions d'objectifs avec les Centres Sociaux et Culturels de Verdun**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **accepte** de signer avec les Centres Sociaux et Culturels de Verdun une convention fixant les modalités d'un partenariat et **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention et à verser les subventions aux centres sociaux comme prévu à l'article 4 de la convention.

#### **14-1009 - 7.5.3 - Conventions d'objectifs avec les associations à caractère sanitaire et social**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs pour l'exercice 2014 avec l'association AMATRAMI et l'association ARIAJ.

#### **14-1010 - 7.5.3 - Convention financière entre la Mission Locale du Nord Meusien et la Ville de Verdun – année 2014**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention financière avec la Mission Locale du Nord Meusien pour l'année 2014 et à verser une subvention à la Mission Locale du Nord Meusien d'un montant de 18 029 €, calculée sur la base de la population DGF 2013 x 0,91 €, au titre de l'année 2014.

#### **14-1011 – 7.5.3 Subvention au Service de Médiation Familiale de l'Association d'Action Educative**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **accepte** de verser une subvention d'un montant de 500 € pour l'exercice 2014 au Service de Médiation Familiale de la l'Association d'Action Educative.

#### **14-1012 - 7.10 - Pertes sur créances irrécouvrables - créances éteintes**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **accepte** les pertes sur créances irrécouvrables suivantes :

Année	Nature de la créance	Titres de recette n°	Sommes restant à recouvrer	Motifs d'irrécouvrabilité
2012	Droit de place - échafaudage	281	20,00	créance éteinte
2012	Droit de place - échafaudage	1376	60,00	créance éteinte
<b>TOTAL</b>			<b>80,00</b>	

**14-1013 - 7.5.3. Sports - Subvention exceptionnelle à l'ETRIER VERDUNOIS pour la rénovation de son manège**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **accepte** de verser une subvention exceptionnelle en faveur de l'ETRIER VERDUNOIS d'un montant de 790,00€.

**14-1014 - 7.5.3. Sports - Subvention exceptionnelle à VERDUN MEUSE TRIATHLON pour l'organisation du triathlon du Souvenir de Ceux de Verdun**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **accepte** de verser une subvention exceptionnelle en faveur de Verdun Meuse Triathlon d'un montant de 900,00 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

VERDUN, le 3 décembre 2014

Le Maire,  
Conseiller Général



*[Signature]*  
Samuel HAZARD